



FRANÇAIS CANADIEN

**Programme Phases I-IV progressif
Alternance stage-études**

Guide de référence du stage

Copyright Notice © 2008

Tous droits réservés. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, falsifié, manipulé ou utilisé d'une quelconque façon sans la permission écrite de **Peggy Phoenix Dubro**, créatrice de l'**EMF Balancing Technique®** et **Stephen Dubro**, Président de **The Energy Extension, Inc.**

Table des matières

1	Délais et critères.....	4
2	Paiement.....	4
3	Conditions du stage du Segment 1 - Sessions.....	4
4	Conditions du stage du Segment 1 - Consultations de bilan.....	5
5	Conditions du stage du Segment 1 - Démonstration de compétence.....	5
6	Conditions du stage du Segment 2 - Sessions.....	6
7	Conditions du stage du Segment 2 - Consultations de bilan.....	7
8	Conditions du stage du Segment 2 - Démonstration de compétence.....	7
9	Conditions du stage - Formulaires	7
10	Courriel de confirmation - Alternance stage-études	8
11	Accréditation.....	8
12	Divers.....	9

1 Délais et critères

- a) Le stage débute immédiatement après l'achèvement de la théorie et la pratique des classes du Segment 1. Une fois débuté, la durée du stage du Segment 1 ne devrait pas être inférieure à 6 semaines et dépasser 6 mois.
- b) Si l'Enseignant superviseur a un doute concernant le potentiel de l'étudiant après la fin de la théorie et la pratique des classes, l'enseignant peut refuser à l'étudiant l'accès au stage. Dans ce cas, l'étudiant recevra un remboursement du paiement du stage Si un enseignant ne souhaite pas accepter un étudiant comme stagiaire, l'enseignant avisera EEI qu'il a refusé l'entrée de l'étudiant pour le stage.
- c) Notez aussi que même si l'Enseignant superviseur est un psychologue ou psychothérapeute professionnel, il/elle ne peut agir en tant que conseiller ou thérapeute pour un stagiaire qu'il supervise en tant qu'Enseignant superviseur.
- d) L'enseignant fournira au stagiaire une Trousse de stage avant le début du stage. La trousse peut être téléchargée à partir du site international EMF.

2 Paiement

- a) La portion du coût du stage payable à l'Enseignant superviseur est payée par l'étudiant directement à l'enseignant. L'enseignant peut permettre des paiements échelonnés.
- b) La portion du coût du stage due à EEI est payée par l'étudiant à EEI au moment où il/elle demande la certification en tant que Praticien accrédité (voir le paragraphe 11b).

3 Conditions du stage du Segment 1 - Sessions

- a) Dans la période de stage du Segment 1, le stagiaire donnera un minimum de 16 sessions EMF dans le cadre du stage (Phase I et Phase II) plus 1 session de compétence qui devra être démontrée en présence de l'Enseignant superviseur. La démonstration de compétence consistera en une Phase combinée I et II.
- b) Les receveurs des 16 sessions incluront un minimum de 4 personnes (receveurs principaux) qui n'ont encore jamais reçu de session EMF auparavant. Ces 4 personnes doivent chacune recevoir les Phases I et II avant la fin de ce segment. Le reste des 16 sessions pourra être pratiqué sur n'importe qui - autres praticiens, personnes ayant déjà reçu des phases EMF, sessions complémentaires pour les 4 receveurs principaux qui ont déjà reçus 8 des sessions.

Au moins une des 16 sessions doit être une Phase combinée I et II. Une session combinée ne compte que comme une seule session pour arriver au total des 16 sessions.

Une (mais pas plus qu'une) des 16 sessions doit être une session à distance.

- c) Le stagiaire doit informer clairement les receveurs que les sessions sont données dans le cadre d'un stage. Il est recommandé que le stagiaire demande aux receveurs principaux un engagement (sans obligation) de recevoir les 4 sessions pendant les stages des Segments 1 et 2. Les receveurs principaux seront bien sûr libres de répéter une session ou de revenir à une session antérieure avant de passer à la suivante. Si un receveur principal ne reçoit pas les quatre phases, le ou la stagiaire devra trouver une nouvelle personne disposée à recevoir les 4 sessions pour satisfaire aux conditions minimales du stage.

Les sessions doivent être données gratuitement (sans demande formelle de rémunération - toutefois, une donation peut être acceptée).

4 Conditions du stage du Segment 1 - Consultations de bilan

- a) Le Stagiaire fera rapport formellement à l'Enseignant superviseur un minimum de 2 fois pour une consultation et un bilan des progrès, ce que nous appelons une « Consultation de bilan ». Ceci devra se faire en tête-à-tête, par téléphone ou en utilisant un lien webcam. (Une salle de discussion Internet *n'est pas* une façon acceptable de tenir une Consultation de bilan).
- ◆ **1^e Consultation de bilan** - après la 1^e session de stage.
 - ◆ **2^e Consultation de bilan** - après 2 sessions suivant la Démonstration de compétence.

5 Conditions du stage du Segment 1 - Démonstration de compétence

- a) Le stagiaire démontrera une Phase combinée I et II en présence de l'enseignant. Elle sera arrangée lorsque le stagiaire se sentira prêt mais pas avant la 14^e session du stage.

Un minimum of 2 sessions de stage doivent être données après la démonstration de compétence et avant la 2^e Consultation de bilan.

- b) Les démonstrations de compétence peuvent être arrangées en groupe avec un maximum de 6 stagiaires échangeant des sessions - et un maximum de 3 stagiaires donnant des sessions en même temps. Les stagiaires donneront les sessions tout comme s'ils étaient seuls avec un client - en particulier, ils peuvent utiliser leur aide-mémoire.

- c) L'Enseignant superviseur donne un retour individuel au moment de la démonstration et d'éventuelles questions en suspens sont discutées. L'enseignant donne des recommandations verbales sur des domaines nécessitant plus d'attention, renforce la confiance, met en lumière les points forts, encourage et donne du soutien.
- d) Pour chaque session démontrée, l'Enseignant superviseur complète et fournit au stagiaire un Rapport de stage sur la Démonstration de la compétence soulignant les points forts, les domaines que le stagiaire peut améliorer et toute autre recommandation en lien avec la démonstration.

6 Conditions du stage du Segment 2 - Sessions

- a) Dans la période de stage du Segment 2, le stagiaire donnera un minimum de 17 sessions EMF dans le cadre du stage (Phase III et Phase IV) *plus* 1 session de compétence qui devra être démontrée en présence de l'Enseignant superviseur. La démonstration de compétence consistera en une Phase combinée III et IV.
- b) Les receveurs des 17 sessions incluront les 4 receveurs principaux (voir paragraphes 3b and 3c) qui doivent recevoir les deux Phases III et IV. Le reste des 17 sessions pourra être pratiqué sur n'importe qui.

Au moins une des 17 sessions doit être une Phase combinée III et IV. *Une session combinée ne compte que comme une seule session pour arriver au total des 17 sessions.*

Une (mais pas plus qu'une) des 17 sessions doit être une session à distance.

Les sessions doivent être données gratuitement (sans demande formelle de rémunération - toutefois, une donation peut être acceptée).

7 Conditions du stage du Segment 2 - Consultations de bilan

- a) Le Stagiaire fera rapport formellement à l'Enseignant superviseur un minimum de 2 fois pour une Consultation de bilan et aussi pour une Consultation de bilan en connexion continue.
- ◆ **3^e Consultation de bilan** - après la 1^e session (Phase III) de ce segment.
 - ◆ **Consultation de bilan finale** - après la dernière session de ce segment.
 - ◆ **Consultation de bilan en connexion continue** - après les premières 11 sessions comme Praticien accrédité.

8 Conditions du stage du Segment 2 - Démonstration de compétence

- a) Le stagiaire démontrera une Phase combinée III et IV en présence de l'enseignant. Elle sera arrangée lorsque le stagiaire se sentira prêt mais pas avant la 15^e session de ce segment.

Un minimum of 2 sessions de stage doivent être données après la démonstration de compétence et avant la Consultation de bilan finale.

9 Conditions du stage - Formulaires

- a) Le stagiaire tiendra à jour les formulaires suivants :
- ◆ **Registre des Sessions du stage** pour toutes les sessions données pendant le stage, registre qu'il doit mettre à jour après chaque session. Pour protéger la confidentialité pour les receveurs, le stagiaire n'utilisera que le prénom et la première lettre du nom de famille dans ce registre (ex. John E.)
 - ◆ **Formulaire de stage - Information nouveau client** pour chaque client. Le stagiaire demandera au client de remplir ce formulaire au cours du premier rendez-vous.
 - ◆ **Formulaire de stage - Rapport confidentiel portant sur la session** pour chaque session. Le stagiaire prendra des notes sur ce formulaire après la session, ce qui l'aidera ensuite à compléter le Formulaire de stage pour Consultation de bilan.
 - ◆ **Formulaire de stage pour Consultation de bilan (version stagiaire)**. Le stagiaire complètera un de ces documents *avant* chaque Consultation de bilan avec l'enseignant, incluant la Consultation de bilan finale.
 - ◆ **Formulaire de stage pour Consultation de bilan finale (version stagiaire)**. Le stagiaire complètera ce document *avant* la Consultation de bilan finale.

- b) Le stagiaire fournira à l'Enseignant superviseur une copie mise à jour du Registre des sessions du stage *avant* chaque Consultation de bilan. La copie de ce registre peut être numérisée et envoyée par courriel, faxée ou envoyée par la poste.
- c) Lors de chaque Consultation de bilan, l'Enseignant superviseur et le stagiaire discuteront de toutes les questions du formulaire de stage pour Consultation de bilan. L'enseignant utilisera un Formulaire de stage pour Consultation de bilan (version Enseignant) pour prendre des notes au cours de la Consultation de bilan.
- d) Lors de la Consultation de bilan finale, l'Enseignant superviseur et le stagiaire discuteront de toutes les questions du formulaire de stage pour Consultation de bilan *et* du formulaire de stage pour Consultation de bilan finale. L'enseignant prendra des notes sur ses propres versions de ces formulaires.
- e) Pendant et après le stage, l'Enseignant superviseur et le stagiaire conserveront en dossier tous les formulaires complétés pendant le stage.

10 Courriel de confirmation - Alternance stage-études

- a) À la fin du Segment 1, l'Enseignant superviseur évalue si le stagiaire est compétent pour la pratique des séances de ce segment professionnellement. Si tel est le cas, l'enseignant envoie un courriel de confirmation - Alternance stage-études au stagiaire, et une copie à EEI. Cela permettra également d'indiquer que le stagiaire s'est qualifié pour commencer Segment 2.
- b) Si, après toutes les exigences de stage du Segment 1 sont rencontrées, l'Enseignant superviseur a encore un doute sur la compétence du stagiaire pour mener à bien la Phase I et Phase II de façon professionnelle, l'enseignant peut exiger des sessions additionnelles, des démonstrations de compétence et/ou des Consultation de bilan avant de décider d'envoyer le courriel de confirmation pour l'alternance stage-études.

11 Accréditation

- a) Une fois le Segment 2 complété avec succès, l'Enseignant superviseur soumet à EEI par télécopie ou par courriel le formulaire Stage de Praticien accrédité - Vérification des critères d'accréditation.
- b) Une fois le Segment 2 complété avec succès, le stagiaire va poster à EEI le Stage de Praticien accrédité - Formulaire de Demande de certificat ainsi que son consentement signé aux politiques EEI et son paiement final avant de recevoir l'accréditation. Une fois le paiement reçu, EEI octroiera l'accréditation et émettra un certificat. Dès l'accréditation octroyée, EEI notifiera le stagiaire par courriel, et il/elle pourra dès lors commencer à exercer en tant que Praticien accrédité.

- c) Si, après avoir rencontré toutes les conditions du Segment 2, l'Enseignant superviseur a encore un doute concernant d'accorder l'accréditation au stagiaire, l'enseignant peut exiger des sessions additionnelles, des démonstrations et/ou des Consultations de bilan avant d'accorder l'accréditation.
- d) Si l'Enseignant superviseur juge approprié de différer *à long terme* ou de refuser l'accréditation, alors il/elle doit en référer à EEI pour décider de l'action appropriée.

12 Divers

- a) Au cours de la 3^e Consultation de bilan, le module d'enseignement - Gestion et Administration (Module 4 du manuel d'enseignant pour la Phase IV - Jour 1) sera discuté.
- b) Les Praticiens accrédités doivent tenir des dossiers à jour pour chaque client, dossiers qui contiennent le Formulaire d'information nouveau client (version praticien) et les Rapports confidentiels portant sur la session (version praticien).
- c) Au moment de la Consultation de bilan finale et à nouveau au moment de la Consultation de bilan en connexion continue, l'enseignant encouragera le praticien à garder une connexion en continu avec la communauté EMF en utilisant toutes les ressources disponibles (sites Internet, forums communautaires en ligne, etc.)
- d) L'Enseignant superviseur est aussi disponible entre les Consultations de bilan pour des questions ou clarifications.